

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° n° 418 rapportant les arrêtés n°° 959 et 1006 des 16 septembre 1946 et 5 octobre 1948 portant expulsion du Territoire en ce qui concerne Mouhoumed Ahmed

n° 418

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 25 avril 1951
Numéro JO n° 4 du 01/05/1951	Date du numéro 1 mai 1951

VISAS

Le Gouverneur Ses Colonies, N. SADOUL, Gouverneur de Ja Côte TMrançaise des Somalis, Chevalier de ia Légion d'horreur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Terriese par décret du 18 juin 1884

Vules arrêtés d'expuision n° 940 du 16 septembre 194B et ne 1008 tu 5 octobre 1948

Vuie ranport ne 727/SUR du 30 mars 1951,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Les arrêtés n° 939 au 16 septembre 1948 et n° 1008 Au 5 octobre 1948. portant expulsions du Territoire de la Côte Française des Somalis, sont rapportés en ce qui concerne : — Mouhoumed Ahmed. Somali. Tegaclrldagaleh rer Abokor Moussa, né à Zeïla (somalie britannique) vers '1928, fils d'Ahmeë Boulihah et de Fatma Ali. AYt, 2. — Le présent arrêté sera enregistré, Communiqué et publié partout où besoin sera.

Le Gouvernetur.N, SADOUL.